

CERIDIAN

Directives d'utilisation

Powerpay

Version 6.19

1^{er} novembre 2023

Historique de publication

Version logicielle	Date de publication	Description
6.19	2023-11-01	Date de publication originale

Les présentes directives d'utilisation décrivent les améliorations et les correctifs qui ont été ajoutés à la dernière version de Powerpay.

Ce document comprend les sections ci-dessous, s'il y a lieu :

- Nouvelles fonctionnalités – Cette section décrit les caractéristiques et les fonctions qui ont été ajoutées.
- Améliorations – Cette section décrit les caractéristiques qui ont été améliorées.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre conseiller de Ceridian.

Ceridian fournit aux clients l'information contenue dans les directives d'utilisation à titre informatif uniquement. Celle-ci ne doit pas être interprétée comme des conseils de nature juridique, fiscale ou autre destinés à une personne ou à une organisation en particulier. Veuillez consulter votre conseiller désigné pour recevoir des conseils de cette nature.

© 2023 Ceridian HCM, Inc. Tous droits réservés. Ceridian est une marque déposée de Ceridian HCM, Inc. Les noms de produits indiqués dans le présent document peuvent être des marques de commerce ou des marques déposées d'autres sociétés.

Sommaire

Bienvenue à la version 6.19 de Powerpay!

Voici certaines des principales améliorations que présente cette version de Powerpay :

- **Conformité au projet de loi 64**
- **Codes des feuillets T4 et T4A liés à la couverture dentaire, Régime canadien de soins dentaires (RCSD)** – Pour se conformer à la nouvelle réglementation, Powerpay permet maintenant aux employeurs de déclarer sur le feuillet T4 ou T4A si un employé, un ex-employé ou le conjoint d'un employé décédé était admissible, au 31 décembre de l'année d'imposition, à une assurance dentaire ou à une couverture de quelque nature que ce soit, dans le cadre de son emploi actuel ou passé.
- **Améliorations en matière de sécurité**
 - Le mot de passe actuel est nécessaire pour réinitialiser un mot de passe dans l'environnement libre-service.

Table des matières

Sommaire	3
Nouvelles fonctionnalités.....	5
Codes des feuillets T4 et T4A liés à la couverture dentaire, Régime canadien de soins dentaires (RCSD)...	5
Qu'est-ce que cela signifie pour les employeurs?	5
Attribuer les valeurs du code lié à la couverture dentaire	5
Améliorations	10
Conformité au projet de loi 64	10
Améliorations en matière de sécurité – Environnement libre-service	10
Réponses aux questions de sécurité dans l'environnement libre-service.....	Error! Bookmark not defined.
Réinitialisation de mot de passe	10

Nouvelles fonctionnalités

Codes des feuillets T4 et T4A liés à la couverture dentaire, Régime canadien de soins dentaires (RCSD)

Dans le cadre du budget fédéral pour 2023, le Régime canadien de soins dentaires vise à fournir une couverture aux Canadiens non assurés dont le revenu familial annuel est inférieur à 90 000 \$. Puisque l'admissibilité est déterminée, en partie, en fonction du statut de non-assuré, les employeurs et payeurs sont tenus, à compter du 31 décembre, de déclarer la couverture dentaire offerte à leurs employés et à leurs retraités sur leurs feuillets T4 et T4A.

Qu'est-ce que cela signifie pour les employeurs?

Les employeurs doivent déclarer sur le feuillet T4 ou T4A si un employé, un ex-employé ou le conjoint d'un employé décédé était admissible, au 31 décembre de l'année d'imposition, à une assurance dentaire ou à une couverture de quelque nature que ce soit, dans le cadre de son emploi actuel ou passé. Powerpay permet désormais d'ajouter les codes appropriés liés à la couverture dentaire de chaque employé.

Remarque : Les données de la dernière paie de l'année ne peuvent pas être transmises sans que des codes liés à la couverture dentaire soient attribués à chaque employé.

Les options du formulaire fiscal sont les suivantes :

Code	Explication
1	Aucun accès à une assurance de soins dentaires ou à une couverture de services dentaires.
2	Accès à une assurance de soins dentaires ou à une couverture de services dentaires pour l'employé seulement.
3	Accès à une assurance de soins dentaires ou à une couverture de services dentaires pour l'employé, son conjoint ou sa conjointe et ses enfants à charge.*
4	Accès à une assurance de soins dentaires ou à une couverture de services dentaires seulement pour l'employé et son conjoint ou sa conjointe.
5	Accès à une assurance de soins dentaires ou à une couverture de services dentaires seulement pour l'employé et ses enfants à charge.

* L'option choisie par l'employé n'a pas d'importance. S'il a accès à une couverture familiale, sélectionnez le code 3.

Attribuer les valeurs du code lié à la couverture dentaire

1. Cliquez sur le menu Période de paie, puis sur le bouton **Saisie** après avoir sélectionné la période de paie désirée.
2. Accédez à la page T4/T4A – Prestations dentaires (**Paie > Rectifications > T4/T4A –**

Prestations dentaires ou Paie > T4/T4A – Prestations dentaires lors de traitements de fin d'année).

Remarque : L'accès à cette page est contrôlé par la fonction de sécurité fondée sur les rôles si elle a été activée. Pour en savoir plus, veuillez consulter la section [Sécurité fondée sur les rôles](#).

Contrepassation Accumulateurs Chèque manuel T4/T4A - Prestations dentaires

Rectifications des cumuls

Paie > Rectifications > T4/T4A - Prestations dentaires

Rectifications - T4/T4A - Prestations dentaires [Développer tout / Réduit tout](#)

Déclaration fiscale des prestations dentaires dans les feuillets T4 et T4A

Votre entreprise **offre-t-elle** une assurance soins dentaires ou une couverture de services dentaires de quelque nature que ce soit aux employés de cette liste de paie?

☐ Oui

☒ Non

Suivant

3. Votre entreprise offre-t-elle une assurance soins dentaires ou une couverture de services dentaires de quelque nature que ce soit aux employés de la liste de paie?

- **Non**
 - a. Sélectionnez **Non**.
 - b. Cliquez sur **Suivant**.

La valeur par défaut pour tous les employés est la suivante :

1 – Aucune assurance dentaire ou couverture de quelque nature que ce soit.

Cette valeur sera affichée dans la case applicable des feuillets T4 et T4A de chaque employé.

- Case 45 du feuillet T4 – Employer-offered dental benefits / Prestations dentaires offertes par l'employeur
- Case 015 du feuillet T4A – Payer-Offered Dental Benefits / Prestations dentaires offertes par le payeur
- c. Un aperçu de votre liste d'employés affiche la valeur par défaut qui sera attribuée à chaque employé dans la colonne Nouvelle valeur. Passez en revue l'aperçu pour vous assurer de l'exactitude des valeurs le 31 décembre de l'année en cours.

Rectifications - T4/T4A - Prestations dentaires

Développer tout / Réduire tout

Déclaration fiscale des prestations dentaires dans les feuillets T4 et T4A

Votre entreprise **offre-t-elle** une assurance soins dentaires ou une couverture de services dentaires de quelque nature que ce soit aux employés de cette liste de paie?

☐ Oui ☒ Non

Suivant

INFORMATIONS

La valeur 1 sera appliquée à tous les employés pour l'année d'imposition 2016. Les valeurs apparaîtront dans les cases applicables des feuillets T4 et T4A, selon le feuillet produit pour l'employé.
Case 45 du feuillet T4 - Employer-offered dental benefits / Prestations dentaires offertes par l'employeur
Case 015 du feuillet T4A - Payer-Offered Dental Benefits / Prestations dentaires offertes par le payeur

Liste d'employés

Matricule	Nom d'employé	Statut	Type d'emploi	Premier jour de travail	Service	Valeur Actuelle	Nouvelle Valeur
1	John, Doe	Actif	Temps plein	07/02/2012	101 -		1 - Aucune assurance dentaire ou couverture de quelque nature que ce soit
2	Duke, Daisy	Actif	Temps partiel	13/02/2012	100 - Par défaut		1 - Aucune assurance dentaire ou couverture de quelque nature que ce soit
3	Jones, James	Actif	Temps plein	05/02/2012	100 - Par défaut		1 - Aucune assurance dentaire ou couverture de quelque nature que ce soit
4	Smith, John	Actif	Temps plein	02/03/2015	101 -		1 - Aucune assurance dentaire ou couverture de quelque nature que ce soit
15	Smith, James	Actif	Temps plein		101 -		1 - Aucune assurance dentaire ou couverture de quelque nature que ce soit

Enregistrer

d. Cliquez sur **Enregistrer**.

- **Oui**

a. Sélectionnez **Oui**.

b. Cliquez sur **Suivant**.

c. Dans la section Définition des valeurs par défaut, sélectionnez le code qui s'applique à chaque **groupe** d'employés.

- 1 – Aucune couverture dentaire n'est offerte.
- 2 – La couverture dentaire offerte est limitée aux employés.
- 3 – La couverture dentaire est offerte aux employés, ainsi qu'à leur conjoint et à leurs enfants à charge.
- 4 – La couverture dentaire offerte est limitée aux employés et à leur conjoint.
- 5 – La couverture dentaire offerte est limitée aux employés et à leurs enfants à charge.

Cette valeur sera affichée dans la case applicable des feuillets T4 et T4A de chaque employé.

- Case 45 du feuillet T4 – Employer-offered dental benefits / Prestations dentaires offertes par l'employeur
- Case 015 du feuillet T4A – Payer-Offered Dental Benefits / Prestations dentaires offertes par le payeur

Après avoir sélectionné le code par défaut de chaque groupe, vous pourrez en modifier la valeur pour chaque employé au besoin.

d. Cliquez sur **Aperçu**.

e. Un aperçu de votre liste d'employés affiche la valeur par défaut qui sera attribuée à chaque employé dans la colonne Nouvelle valeur. Passez en revue l'aperçu pour vous assurer de l'exactitude des valeurs le 31 décembre de l'année en cours.

- f. Si vous devez modifier les valeurs pour des employés individuels, sélectionnez la nouvelle valeur requise.

Par exemple, si vous offrez une couverture dentaire familiale à tous les employés actifs, mais qu'un nouvel employé n'est pas admissible aux avantages sociaux au 31 décembre de l'année d'imposition en cours, sélectionnez l'option 3 comme valeur par défaut et modifiez la valeur pour le nouvel employé en y sélectionnant l'option 1.

- g. Cliquez sur **Enregistrer**.

Remarque : Les valeurs par défaut ne sont appliquées qu'aux employés sans affectation actuelle. Les employés à qui une valeur a déjà été attribuée ne sont pas touchés par les valeurs par défaut. Si des changements sont nécessaires, il est possible de sélectionner de nouvelles valeurs pour chacun des employés dans la section Liste des employés.

Rectifications - T4/T4A - Prestations dentaires

[Développer tout](#) / [Réduire tout](#)

Déclaration fiscale des prestations dentaires dans les feuillets T4 et T4A

Votre entreprise **offre-t-elle** une assurance soins dentaires ou une couverture de services dentaires de quelque nature que ce soit aux employés de cette liste de paie?☒ Oui ☐ Non

Suivant

i INFORMATIONS

Sélectionnez le code à appliquer par défaut pour chaque groupe d'employés:

- 1 - AUCUNE couverture dentaire n'est offerte
- 2 - La couverture dentaire offerte est limitée aux employés
- 3 - La couverture dentaire est offerte aux employés, ainsi qu'à leur conjoint et à leurs enfants à charge*
- 4 - La couverture dentaire offerte est limitée aux employés et à leur conjoint
- 5 - La couverture dentaire offerte est limitée aux employés et à leurs enfants à charge

*Couverture individuelle? L'option choisie par l'employé n'a pas d'importance. S'il a accès à une couverture familiale, sélectionnez le code 3.

Cliquez sur Aperçu pour vérifier les valeurs appliquées à vos employés.

Si vous devez modifier les valeurs pour des employés individuels, sélectionnez les nouvelles valeurs requises, puis cliquez sur Enregistrer. P.ex.: Si vous offrez une couverture dentaire familiale à tous les employés actifs, mais qu'un nouvel employé n'est pas admissible aux avantages sociaux au 31 décembre, sélectionnez l'option 3 comme valeur par défaut et modifiez la valeur pour le nouvel employé en y sélectionnant l'option 1.

Définition des valeurs par défaut

*Indique un champ obligatoire

* Actif

3 - Bénéficiaire (employé), conjoint et enf

* En congé

3 - Bénéficiaire (employé), conjoint et enfai

* Ex-employé

1 - Aucune assurance dentaire ou couvertu

Aperçu

i INFORMATIONS

Pour l'année d'imposition 2016, voici les valeurs configurées pour vos employés pour les cases des formulaires fiscaux indiquées ci-dessous (selon le cas).

Case 45 du feuillet T4 - Employer-offered dental benefits / Prestations dentaires offertes par l'employeur

Case 015 du feuillet T4A - Payer-Offered Dental Benefits / Prestations dentaires offertes par le payeur

Les valeurs doivent refléter la couverture **offerte** au **31 décembre** de l'année d'imposition.

Si les valeurs apparaissant dans la colonne Valeur actuelle sont exactes, cliquez sur Enregistrer. Dans le cas d'employés auxquelles d'autres valeurs que les valeurs par défaut devraient s'appliquer, sélectionnez une nouvelle valeur, puis cliquez sur Enregistrer.

Liste d'employés

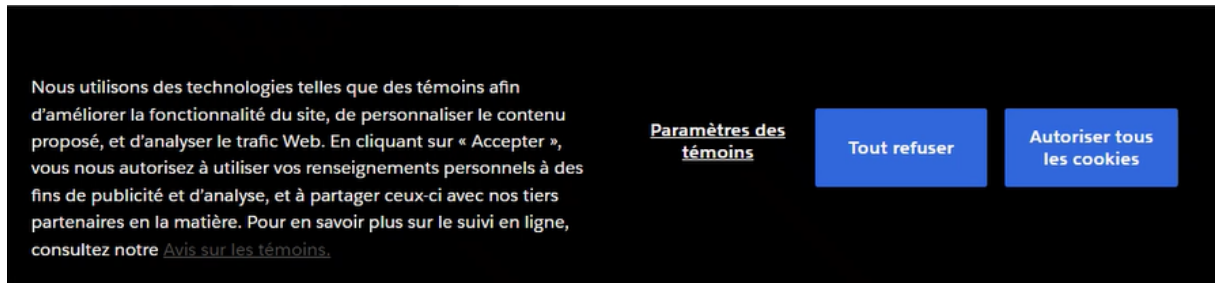
Matricule	Nom d'employé	Statut	Type d'emploi	Premier jour de travail	Service	Valeur Actuelle	Nouvelle Valeur
1	John, Doe	Actif	Temps plein	07/02/2012	101 -	3 - Bénéficiaire (employé), conjoint et enfants à charge	
2	Duke, Daisy	Actif	Temps partiel	13/02/2012	100 - Par défaut	3 - Bénéficiaire (employé), conjoint et enfants à charge	
3	Jones, James	Actif	Temps plein	05/02/2012	100 - Par défaut	3 - Bénéficiaire (employé), conjoint et enfants à charge	
4	Smith, John	Actif	Temps plein	02/03/2015	101 -	3 - Bénéficiaire (employé), conjoint et enfants à charge	
15	Smith, James	Actif	Temps plein		101 -	3 - Bénéficiaire (employé), conjoint et enfants à charge	

Enregistrer

Améliorations

Conformité au projet de loi 64

Étant donné que le Québec a adopté le projet de loi 64, les entreprises offrant des produits ou des services technologiques doivent garantir le plus haut niveau de confidentialité à leurs clients, sans l'intervention de la personne concernée. Pour se conformer à ce projet de loi, les clients québécois sont maintenant tenus d'accepter ou de refuser les témoins à partir de la bannière Témoins.



Améliorations en matière de sécurité – Environnement libre-service

Réinitialisation de mot de passe

Lors de la réinitialisation d'un mot de passe dans l'environnement libre-service en sélectionnant l'onglet Sécurité à la page Profil et paramètres, les utilisateurs doivent maintenant entrer leur mot de passe actuel et leur nouveau mot de passe, puis confirmer leur nouveau mot de passe.